



Engager les entreprises dans la préservation de la biodiversité : un enjeu stratégique sur le long-terme, une garantie de compétitivité

Les entreprises de la filière cosmétique dépendent étroitement de la biodiversité, mais ont également un impact sur elle. En 2026, l'Association Cosmed engage les entreprises dans un tour de France de la biodiversité. 7 journées sont prévues dans les 7 Cosmetopôles pour sensibiliser les entreprises à leurs dépendances et impacts, et les faire échanger sur des solutions.

Une filière qui dépend de la biodiversité à tous les niveaux

Les entreprises de la filière cosmétique ont une forte dépendance à une biodiversité « en bonne santé », pour l'utilisation croissante des ressources naturelles végétales et de l'eau, essentielle tout au long du cycle de vie du produit. Pour autant, la filière exerce des pressions sur la biodiversité de manière directe ou indirecte. Ses activités participant à la dégradation des habitats naturels, la surexploitation des ressources végétales et de l'eau et la pollution plastique et chimique des milieux terrestres et aquatiques. L'érosion de la biodiversité et la perte des services écosystémiques qu'elle entraîne induit de nombreux risques pour nos entreprises qui se doivent de réduire leurs impacts sur l'ensemble de la chaîne de valeur en travaillant à la diversification des sources d'approvisionnement, avec une attention particulière sur les pratiques agricoles associées, en rationalisant leurs usages de la ressource eau, en améliorant la qualité de leurs rejets et développant l'écoconception de leurs emballages.

La biodiversité, un sujet régional

Depuis 2016, la loi Biodiversité donne l'obligation à chaque Région d'avoir une Stratégie Régionale de la Biodiversité (SRB), ce qui était optionnel jusque-là. Une feuille de route commune Région-Etat est élaborée, l'Office Français de la Biodiversité (OFB) assurant un accompagnement des Régions dans la mise en œuvre et le suivi de ce dispositif. Les Régions se saisissent ainsi d'un sujet éminemment stratégique pour les territoires comme pour les entreprises.

7 journées dédiées dans les 7 Cosmetopôles

Fort de son ancrage territorial, via les Cosmetopôles associés à 7 régions ou grandes zones géographiques en France (Auvergne-Rhône-Alpes, Centre-Ile-de-France, Grand-Est, Grand-Ouest, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, Provence Côte d'Azur), Cosmed organise des journées dans chacun d'entre eux en 2026 pour engager les entreprises dans la préservation de la biodiversité, tout en mettant en avant des outils et témoignages d'entreprises déjà mobilisées sur ces enjeux. Des journées seront dédiées aux ingrédients (sourcing et traçabilité, valorisation des coproduits, structuration de filière), ainsi qu'à l'empreinte emballages et à l'empreinte eau des entreprises de cosmétique sur la biodiversité. Retrouvez toutes les dates sur www.cosmed.fr

Un partenariat avec l'OFB, la DGE et la CGDD ainsi qu'avec de nombreux partenaires dans les territoires

Cette dynamique s'inscrit dans la continuité des travaux du Roquelaure "Entreprises & Biodiversité" conduits en 2023, qui avaient posé les bases d'un dialogue renforcé entre l'Etat, les acteurs économiques et les fédérations professionnelles pour accélérer l'intégration de la biodiversité au cœur des stratégies d'entreprise. C'est dans cette trajectoire structurante que Cosmed organise les Rencontres régionales de la Biodiversité 2026, en partenariat avec l'Office français de la biodiversité (OFB), le Commissariat général au développement durable (CGDD) et la Direction Générale des Entreprises (DGE). De nombreux partenaires sont également mobilisés dans les territoires : Régions, agences de développement, métropoles, services économiques de l'Etat en région, Agences régionales de la Biodiversité, pôle Innov'Alliance ... *Notez dès à présent la date de la rencontre du Cosmetopôle le 24 septembre prochain. Retrouvez les prochains rendez-vous biodiversité sur www.cosmed.fr*

Portrait : Samir Constantini, CEO et fondateur, ALEPIA



Médecin de formation, Samir Constantini fonde Alepia avec la volonté de remettre à l'honneur un savoir-faire ancestral : la saponification à chaud et la fabrication traditionnelle du savon d'Alep. Son rôle aujourd'hui est double : préserver l'authenticité de cette tradition tout en pilotant l'innovation, la conformité réglementaire et le développement international de l'entreprise. Samir Constantini assure également la supervision des projets techniques et digitaux, afin de garantir une croissance solide et respectueuse des valeurs de l'entreprise.

Alepia est une PME française implantée en Île-de-France, spécialisée dans les cosmétiques naturels et artisanaux. L'entreprise compte une vingtaine de collaborateurs et distribue ses produits dans plus de 25 pays. Le cœur de gamme repose sur des formulations simples, propres et traçables, élaborées dans le respect des normes les plus exigeantes, notamment ISO22715 (BPF) et COSMOS. Parmi les projets récents figurent la finalisation de nouvelles formules de shampoings naturels, l'optimisation des processus de production et de contrôle qualité, ainsi que le renforcement de la présence digitale de l'entreprise et de ses outils d'automatisation. ALEPIA travaille également à élargir son offre de soins solides et à développer des emballages toujours plus responsables.

ALEPIA est adhérent Cosmed depuis 2013 car « cette association représente un soutien essentiel pour les entreprises de la filière cosmétique » : veille réglementaire, accompagnement technique, réseau professionnel, et défense des intérêts des PME. « COSMED nous permet de rester à la pointe des évolutions réglementaires et scientifiques, tout en favorisant les échanges entre acteurs engagés dans une cosmétique plus sûre et plus durable ».

www.alepia.com



500 personnes au 26^e Congrès réglementaire

Les 1^{er} et 2 avril, 500 professionnels de la beauté se sont réunis à Paris pour participer au Congrès réglementaire de Cosmed.

Présence des autorités de contrôle

De l'ANSES à la Commission européenne, en passant par la DGCCRF, l'ARPP ou encore la Direction Générale des Douanes, l'ensemble des autorités de contrôle étaient présentes pour dialoguer directement avec les industriels. Une configuration qui a témoigné de l'importance croissante des questions réglementaires dans un secteur pesant plusieurs milliards d'euros. « *Les entreprises cosmétiques doivent aujourd'hui naviguer dans un environnement réglementaire de plus en plus complexe, entre contraintes européennes renforcées et exigences internationales divergentes* », a rappelé Jean-Marc Giroux, président de Cosmed, ajoutant « *la crise actuelle due au conflit au Moyen Orient impacte déjà les entreprises du secteur. 60 % d'entre elles indiquent être touchées et 25 % estiment que cet impact est très important, notamment concernant les délais de livraison et les prix des matières premières. 50 % des entreprises mobilisent leurs stocks.* »

Transformer les contraintes réglementaires en leviers de compétitivité

Le congrès a permis d'aborder les problématiques quotidiennes des industriels avec des analyses d'experts sur la maîtrise de l'analyse de risque dans les Bonnes Pratiques de Fabrication, la sécurisation des allégations environnementales et un panorama des retours d'inspections internationales. Les substances chimiques synthétiques qui s'accumulent dans l'environnement (PFAS) ont été au cœur d'une table ronde. Depuis le 1^{er} janvier 2026, l'ensemble du secteur cosmétique est concerné par les seuils de concentration à respecter dans les produits cosmétiques. Parmi les principales questions débattues : comment identifier et quantifier les PFAS dans les formules ? Quels protocoles analytiques privilégier ? Quelles bonnes pratiques mettre en œuvre à chaque étape de la chaîne de valeur ? Quels dispositifs ont d'ores et déjà été déployés pour garantir la conformité ?

Ne manquez pas le prochain RDV, les 9 et 10 mars 2027 !

Retrouvez nos derniers Cosmed TV...

Au 1^{er} trimestre 2026 : 5 mn pour comprendre les Omnibus européens / Deux nouvelles normes de tests solaires/ Droits de douane aux Etats-Unis : où en sommes-nous ? / Cosmed Regulatory Congress/ Transparence des rémunérations : tout savoir sur la nouvelle directive/Calendrier des échéances réglementaires 2026



Abonnez-vous à la chaîne Youtube de Cosmed pour ne rien manquer



...et nos rapports de veille stratégique

Chaque trimestre, lisez l'information économique et stratégique de la filière. Découvrez celui du 4^e trimestre sur www.cosmed.fr

RAPPORT COSMED-SVP

L'INTELLIGENCE ECONOMIQUE ET STRATEGIQUE
DES ENTREPRISES DE LA FILIÈRE COSMÉTIQUE

4^{ème} Trimestre 2025



Les infos partenaires

IMMERSION DANS L'AGRICULTURE DURABLE

Vous avez envie de vous reconnecter au vivant, de mettre les mains dans la terre et de chausser des bottes ? Sandrine Lecointe, dirigeante d'Oane, vous propose en partenariat avec le Jardin Edulis et Cosmed, un parcours immersif cosmétique/parfumerie dans un verger agroécologique à Bonnelles, dans les Yvelines.

Découvrez le Jardin Edulis (agroforesterie, apiculture, arboriculture, houblonnière, PPAM et maraîchage). Ayez un accès direct à l'amont du végétal et à l'agriculture durable ; nourrissez vos services R&D, marketing et votre sourcing ; définissez de nouvelles stratégies d'innovation pour penser l'écoconception dès la graine.

Informations : sandrine@oane.fr

Tarif adhérent Cosmed et tarif microentreprise.

L'EBI RENFORCE SON EXPERTISE EN BIOTECHNOLOGIES

L'EBI, l'École de biologie industrielle basée à Cergy, accélère son développement dans les biotechnologies. Elle refond son bachelor avec deux nouvelles spécialisations, renforce ses liens avec les entreprises, et ouvre davantage à l'apprentissage pour répondre à la demande croissante du marché.

L'école prévoit aussi de s'implanter à Dijon avec un nouveau campus de 1 300 m² prévu pour 2027, au cœur d'un écosystème biotech et pharmaceutique dynamique. En bref : l'EBI se professionnalise, se spécialise et sort d'Île-de-France pour suivre les besoins de l'industrie.

www.ebi-edu.com

INFORMATION BUSINESS FRANCE

Le statut des VIE évolue dans certains pays :

- En Malaisie, les missions VIE passent de 18 à 24 mois, grâce à un visa de 12 mois renouvelable une fois. Cette décision intervient alors que la Malaisie confirme son rôle de hub stratégique en Asie du Sud-Est et attire de plus en plus d'entreprises françaises (70 VIE actuellement en poste)
- Au Pérou, les démarches sont simplifiées grâce à un nouveau process migratoire, appuyé par le service économique de Lima et l'Ambassade de France.
- En Bulgarie : il n'y a plus besoin de formalités avant le départ. Les démarches administratives se font après l'arrivée. Résultat : des missions lancées plus vite et avec moins de contraintes pour les entreprises.



Les échos des entreprises

EVOLUDERM VEUT AMPLIFIER SON IMAGE DE MARQUE

NextStage AM investit 27 M€ dans Evoluderm pour soutenir une nouvelle phase de croissance de la marque. Déjà présente dans plus de 100 pays et forte d'un chiffre d'affaires proche de 40 M€ en 2025, Evoluderm veut accélérer son développement en France et à l'international, et renforcer son offre, portée par une production made in France, naturelle et vegan. Avec ce partenariat, Evoluderm entend consolider sa position sur le marché du mass premium et poursuivre sa montée en gamme tout en restant fidèle à son ADN.

www.evoluderm.com

PUIG INVESTIT DANS UNE USINE A CHARTRES

Le groupe espagnol projette d'ouvrir une nouvelle usine de production de parfums, à Chartres mi-2027. Elle remplacera le site historique de 1976, tout en gardant une capacité similaire : environ 35 millions de flacons par an et 150 salariés.

L'usine produira notamment les fragrances de Jean Paul Gaultier, Rabanne et Nina Ricci. Par ailleurs, si la fusion de Puig avec le groupe Estée Lauder se confirme, le chiffre d'affaires du groupe pourrait atteindre plus de 17 Mds€, dépassant de peu L'Oréal Luxe.

www.puig.com

UN NOUVEAU SITE INDUSTRIEL POUR INTACT

Fondé en 2022, INTACT est né du constat que les procédés industriels et traditionnels de transformation des protéines végétales et de production d'alcool sont fortement consommateurs d'eau, d'énergie et d'intrants fossiles. Grâce à une technologie d'extraction par voie sèche, sans eau ni solvant, INTACT réduit de plus de 50 % la consommation d'eau. L'entreprise a investi près de 75M€ à Baule, dans le Loiret, dans la construction d'un nouveau site industriel. L'entreprise valorise l'intégralité des légumineuses pour produire à la fois des protéines végétales et un alcool bas carbone destiné notamment à la cosmétique et aux spiritueux.

<https://intact-regenerative.com>

NOMINATIONS CHEZ EXPANSCIENCE

Expanscience renforce son comité de direction avec deux nominations : Yves-Edouard Desombre devient directeur des opérations groupe, et Stijn Rijckbosch directeur finance groupe. Le premier a une forte expérience industrielle dans la chimie et la cosmétique, le second vient principalement de L'Oréal où il a occupé plusieurs fonctions financières internationales.

www.expanscience.com

Les financements

ROAD TO EXPORT

La CCI Paris Ile-de-France, en partenariat avec ESSEC Business School, lance une nouvelle session de Road to Export, un programme de six mois pour aider les entreprises à structurer et sécuriser leur développement à l'international. Destiné aux TPE, PME et ETI franciliennes, il combine diagnostic export, ateliers experts, e-learning, coaching et plan d'actions personnalisé.

Lancement de la prochaine session : 1er juin 2026
Ouverture des candidatures jusqu'au 15 mai 2026.

Informations et contact sur le site de la CCI.

Vous êtes une entreprise du Centre-Val de Loire et l'export vous intéresse ? Participez à la Journée de l'international, le 9 juin, à Orléans.

Informations sur le site de Dev'Up.

LAURIERS DE LA REGENERATION 2026

Organisés par l'association Nous Sommes Vivants, les Lauriers de la Régénération 2026, se tiendront les 11 et 12 juin à Paris et en ligne. L'événement met en lumière des produits et services régénératifs économiquement viables, avec une candidature gratuite ouverte jusqu'au 31 mai 2026. Cette 3e édition s'adresse à toutes les organisations ayant déjà lancé une offre concrète à impact positif. Les lauréats bénéficieront d'un Capacity Score, d'une visibilité sectorielle et d'un accès à un écosystème d'acteurs de la régénération.

Informations sur le site de Nous sommes vivants.

BIG BANG BEAUTY TECH INNOVATION 2026

L'Oréal relance son programme BIG BANG Beauty Tech Innovation, destiné aux startups et PME innovantes du secteur et intéressées par le marché chinois. Un parcours spécifique est aussi proposé avec Business France, afin de faciliter l'accès au marché chinois. Informations sur le site de L'Oréal.

LA NEWSLETTER DE VOTRE COSMETOPOLE ET VOUS

Vous avez des collègues qui souhaiteraient la recevoir, mais n'en sont pas destinataires ? Transmettez ce lien pour s'y abonner. Merci !